**1re Partie : Exploitation du dossier documentaire**

**Afin de préparer au mieux l’étude qui vous a été confiée par M. VETIODI, étudiez les documents 1 à 3 et répondez aux questions suivantes.**

1. Résumer en 8 à 10 lignes les idées principales du document 1 (sur copie)  
   Idées principales à retrouver dans le résumé :

- Le Made in France est un argument commercial fort

- La mondialisation a entrainé des délocalisations massives : recherche de prix bas, main d’œuvre peu couteuse, meilleur pouvoir d’achat des consommateurs, désindustrialisation de la France, dépendance nationale pour certains produits, coûts cachés (douane, salaires qui augmentent dans les pays émergents…), contrefaçon…

- La relocalisation est possible dans certains secteurs grâce à la digitalisation de la production (moins de main d’œuvre qui coûte cher en France). Le secteur textile qui a beaucoup délocalisé est en cours de relocalisation.

1. Compléter le tableau annexe 1 à l’aide des idées principales des documents 2 et 3 et de vos connaissances

**DOCUMENT 2** : L’état, à travers son budget investit dans les relocalisations dans des domaines stratégiques. Les régions aussi participent à cette politique : exemple région ARA avec Hénitex. Les relocalisations viennent d’Asie principalement puis d’Amérique du Nord. Les jeunes entrepreneurs sont plus engagés dans le Made in France.

**DOCUMENT 3** : La relocalisation a de nombreux impacts sur la société et l’économie : augmentation des emplois, du PIB… Les conséquences positives impactent les fournisseurs, la consommation, la fiscalité. Le Made in France à la côte : les gens sont prêts à payer plus cher, les vente augmentent mais des difficultés d’approvisionnement peuvent apparaître. Le Plan de relance de l’état consacre 1 milliard d’euros à la relocalisation industrielle, de nombreuses autres aides financières sont aussi mises en œuvre pour relancer la production française.

1. À l’aide des documents et de vos connaissances, répondez sur votre copie aux questions suivantes :

3.1 Pour quelles raisons, la performance environnementale des entreprises peut-elle rentrer en conflit avec la performance économique ?

La performance environnementale va nécessiter : des investissements, des aménagements dans le processus industriel, des surcoûts liés à l’utilisation de produits plus respectueux de l’environnement, une gestion des déchets rigoureuse, des choix de partenaires plus proches… alors que le non-respect de l’environnement permet de générer bien plus de profits.

3.2 En quoi le plan de relance de l’État en faveur des relocalisations est-il à la fois une mesure de politique conjoncturelle et structurelle ?

La politique de relance est une politique économique conjoncturelle qui a pour but de relancer l’économie d’un pays en difficulté. La finalité est de favoriser la croissance pour lutter contre le chômage. Mais dans le cadre de l’aide à la relocalisation industrielle, l’ambition est de ré-industrialiser la France et de maintenir sur du long terme la production, les emplois… Les effets du plan ne seront visibles que dans plusieurs années.

**2e Partie : Écrit structuré**

**À l’aide de vos connaissances et du dossier joint, vous rédigerez une réponse structurée et argumentée (en suivant le plan proposé ci-dessous) à la question posée par M. VETIODI.**

**Quel est l’intérêt pour les acteurs économiques français de relocaliser leur production ?**

Dans une première partie, vous identifierez les raisons qui poussent les entreprises à délocaliser et les conséquences dans le secteur textile. Puis, dans une seconde partie, vous indiquerez les avantages et inconvénients d’une stratégie de relocalisation.

Dans une conclusion, vous répondrez de manière synthétique à la problématique.

**Accroche** : Les entreprises françaises sont de plus en plus attirées par les relocalisations, même si le phénomène est encore marginal. Il s’agit d’une prise de conscience de notre dépendance nationale vis-à-vis des producteurs étrangers. La crise du COVID a amplifié ce phénomène. Les relocalisations concernent principalement l’Asie.

**Définitions** : La **relocalisation** correspond au retour dans un pays développé d'une activité qui avait précédemment été [délocalisée](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Delocalisation.htm) dans un autre pays (bien souvent dans un pays en voie de développement). La **délocalisation** est un phénomène d’externalisation qui consiste à transférer un service ou sa production vers des pays où la main-d’œuvre est peu chère et les règles environnementales moins contraignantes.

**Problématique** : Quel est l’intérêt pour les acteurs économiques français de relocaliser leur production ?

**Annonce du plan** : partie 1 : délocalisation – les raisons, les conséquences dans le secteur textile. Partie 2 : relocalisation – avantages, inconvénients.

**PARTIE 1 – La délocalisation**

1. **Les raisons qui poussent les entreprises à délocaliser**

* La délocalisation permet de bénéficier d’une main d’œuvre meilleur marché (exemple dans le textile : confection en Asie ou dans les pays émergents).
* Les entreprises peuvent se consacrer aux activités à forte valeur ajoutée (exemple dans le textile : création et conception des produits, publicité, recherche et développement).
* Les risques liés à l’embauche sont évités (plus de gestion des salariés, du turn over, de la pénurie de main d’œuvre qualifiée dans certains secteurs).
* Souplesse dans l’organisation de la production (pas d’investissements dans du matériel coûteux, arrêt d’un produit plus facilement).
* Certains pays incitent financièrement les entreprises à venir s’installer sur leur sol (réductions d’impôts, taxations diverses).
* La délocalisation permet d’accéder à de nouveaux marchés locaux (proximité géographique imposée parfois par certains pays).
* Le marché national peut être saturé (trop de concurrence, besoin satisfait dans le pays d’origine).

1. **Les conséquences dans le secteur textile**

* Perte du savoir-faire et transfert de compétences dans les pays choisis (formation sur place des salariés qui s’approprient la compétence).
* Pertes d’emplois massives dans le secteur (chômage, friches industrielles, désertification de certaines villes tournées essentiellement vers la production textile)
* Obligation à être toujours plus innovant et créatif (production française se centre sur des produits plus techniques et à plus forte valeur ajoutée).
* Perte de qualité sur certains produits (exigences des pays producteurs différentes, niveau d’exigence moindre).
* Baisse des prix dans l’habillement (augmentation du pouvoir d’achat des consommateurs).
* Modification du marché avec la multiplication des collections qui nécessite d’être très réactif et de réduire les délais de livraison (les pays asiatiques ne peuvent pas livrer et produire aussi rapidement que l’exige la demande et les acheteurs).
* Disparition des formations en milieu scolaire (CAP, BEP) et difficulté à trouver de la main d’œuvre (formations qui s’organisent en entreprise : développement de l’apprentissage et des Certificats de Qualification Professionnels).
* Difficulté à trouver des fournisseurs français (certains produits ne sont plus du tout fabriqués en France, les machines et le savoir-faire ont disparu).

**PARTIE 2 – La relocalisation**

1. **Avantages**

* La relocalisation est une stratégie positive pour l’image de marque. Les consommateurs sont de plus en plus attirés par le « made in France ». Les relocalisations sont très médiatisées.
* Les relocalisations entrainent une baisse des coûts logistiques en rapprochant les clients et les fournisseurs. Les délais de livraison sont plus courts.
* Les relocalisations évitent la dépendance étrangère. Dans le cas de la crise épidémique, elle permet une continuité dans la production sans risque de rupture de stocks.
* Les coûts cachés par les délocalisations sont parfois importants.
* Lorsque l’on produit à l’étranger les risques de contrefaçons augmentent...
* Les relocalisations sont créatrices d’emplois sur les territoires.
* Elles attirent les investissements, favorisent l’innovation notamment dans les filières à forte valeur ajoutée.
* Les relocalisations permettent le maintien d’un savoir-faire national bénéfique à l’ensemble des filières.

1. **Inconvénients**

* Les investissements, pour répondre aux exigences environnementales (normes et clients), peuvent être élevés.
* Il faut trouver les ressources locales, proches et le tissu industriel est déjà affaibli.
* Le coût du travail en France reste élevé.
* La mondialisation (et les délocalisations) ont permis d’accéder à des marchés émergents. De lourds investissements ont pu être réalisés. Des partenariats existent, il est difficile de relocaliser intégralement la production.
* Les relocalisations sont soutenues par l’Etat Français et engendrent de lourdes subventions. Elles sont coûteuses à mettre en place pour la société.
* Les activités délocalisées ne pourront pas l’être entièrement. Les ressources dans le pays « hôte » ne sont pas les mêmes que dans le pays de « relocalisation ».
* Les emplois créés par les relocalisations ne remplaceront jamais ceux détruits par les délocalisations.

**Conclusion** : Résumé – Réponse à la problématique – Avis personnel - Ouverture